

CONSULTATION ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE – SUIVI DE CONSTRUCTION – VEFA

Synthèse des réponses aux questions formulées par les candidats

Questions formulées à la date du 30/07/2026

Question 1 :

Bonjour, dans l'article 2.1 du RC il est indiqué qu'il s'agit d'une procédure formalisée restreinte. Pourtant il semble que l'offre est à remettre pour le 24/08. Est-ce normal ? Merci de votre retour, cordialement.

⇒ Réponse :

Il s'agit d'une coquille du RC. Le CCTP fait bien mention d'une procédure adaptée, dont les offres et les candidatures sont à remettre le 24 août 2026 à 12h. Le RC a été modifié en ce sens.

Réponses aux questions : envoi n°2

Questions formulées à la date du 1^{er} août 2026

1) Présence sur site mensuelle ou permanente (CCTP/CCAP 15.2)

Présence sur site non permanente mais impérative pour les comités suivants :

- Un comité de suivi avec le vendeur et le promoteur, organisé une fois par mois sur site, incluant une visite de chantier.
- Des comités techniques ponctuels, organisés à des jalons clés de l'opération afin d'apporter un niveau de suivi plus fin sans alourdir la gouvernance courante. À titre d'exemple, ces réunions pourront intervenir lors des phases de levée de réserves, notamment à l'occasion des OPR, OPL etc.

2) point hebdo à distance admis

Oui hors cas précédemment évoqués

3) intervenant unique admis

Le candidat précisera dans son offre ses modalités d'intervention et l'équipe dédiée.

4) commune du site (59)

Dunkerque

5) RC Pro AMO suffisante sans décennale ?

Sont demandées dans le RC « Les attestations d'assurance civile et décennale (gérée sous le régime de la capitalisation) en vigueur conformes aux obligations de l'entreprise et la justification des primes correspondantes ».

Envoi n°3 du 6 aout

Bonjour, Vous avez notifié l'envoi de questions/réponses mais elles ne figurent pas dans le DCE. Pouvez-vous transmettre ce fichier de Q/R ? Merci

Les réponses se situent dans le volet autres pièces téléchargeables par les entreprises. L'intitulé du fichier est le suivant : AMO suivi de VEFA réponses aux questions version actualiséeV2.pdf